

Les ravisseurs du banquier : « Libérez 100 prisonniers politiques espagnols »

Ils donnent 15 jours au gouvernement

L'attente continue dans l'appartement du banquier espagnol, M. Suarez, enlevé vendredi matin à Neuilly. La nouvelle qu'un groupe anarcho-syndicaliste revendiquait le rapt est arrivée par la radio. Mme Suarez, dont l'inquiétude croît avec les jours, ne perd cependant pas tout espoir. Elle attend maintenant la lettre de son mari. Le représentant de la Banque de Bilbao qui demeure à ses côtés, précise qu'il « continue à être sans nouvelles directes », et que sa banque ne négligera aucune possibilité pour agir en faveur de la sécurité de M. Suarez.

(De notre env. spéc. perm.)

Michel CHAUDE.)

MADRID, mercredi.
C'EST dans un bar de Barcelone, lors d'une conférence de presse clandestine, que deux jeunes anarchistes, membres des groupes d'action révolutionnaire internationalistes (G.A.R.I.) ont revendiqué, mardi soir, l'enlèvement de M. Angel Balthazar Suarez, le directeur de la banque de Bilbao à Paris.

« M. Suarez se trouve en bonne santé et a grossi un peu » a déclaré un porte-parole des ravisseurs qui a précisé que leur otage avait écrit quelques lignes à sa famille à Neuilly (la lettre n'est pas encore parvenue). Selon

le même porte-parole, l'enlèvement de M. Suarez a été discuté et approuvé par les bases anarchistes qui prolifèrent au Pays Basque à Madrid, à Valence et en Catalogne, malgré les risques que signifiait une telle consultation. Les conditions de la libération du banquier furent fixées lors de ces réunions et communiquées à l'ambassade d'Espagne à Paris le jour du rapt.

Les ravisseurs exigent :

1 La publication dans la presse de leur communiqué. (Pour la première fois, dans son bulletin d'information, mardi soir, la télévision espagnole a annoncé qu'un groupe anarchiste lié au MIL — Mouvement Ibérique de Libération — avait revendiqué l'enlèvement de M. Suarez et posait des conditions « mettant en jeu le pouvoir judiciaire ».)

2 La mise en liberté provisoire du journaliste économique Santiago Solé, 31 ans, qui se trouve en prison à Barcelone. Solé, camarade de Puig Antich (exécuté le 2 mars dernier pour avoir tué un policier venu l'arrêter), est accusé d'être l'un des dirigeants du Mouvement Ibérique de Libération. Solé serait atteint d'une forme de paralysie qui ne lui permettra pas de vivre bien longtemps.

3 La publication immédiate des peines que va demander le procureur militaire contre des militants du FRAT (Front Révolutionnaire d'Action Populaire) arrêtés à Madrid le 1er mai 1973. Le procureur envisagerait de réclamer des peines de mort.

4 La liberté conditionnelle pour les prisonniers politiques qui ont purgé les trois quarts de leur peine (il y a presque une centaine de prisonniers dans ce cas).

Le porte-parole anarchiste a refusé de dire quel serait le sort de M. Suarez. Devant le silence du gouvernement, il a refusé de préciser si M. Suarez se trouvait en France ou en Espagne, expliquant que les ravisseurs ne se seraient pas manifestés si le gouvernement espagnol avait fait connaître sa réponse avant le 7 mai à minuit.

— Un délai de quinze jours a été fixé au gouvernement pour qu'il remplisse ces conditions, ajoute encore l'anarchiste.

Le porte-parole des ravisseurs, un jeune étudiant indiqua qu'il appartenait au « Comité libertaire anti-répressif » créé en Espagne après l'exécution de Salvador Puig Antich.

En conclusion : « Nous avons décidé de passer à l'action contre la dictature devant les dangers de nouvelles exécutions de militants révolutionnaires et pour faire face à la vague de répression qui déferle sur la Catalogne et le Pays Basque. »